

Conseil Municipal de Théhillac
Procès-Verbal
Séance du 16 janvier 2025

Sont présents :

BENOIT Pascal, BOUGRO Corentin, CHEVREUX Alexandra, GUILLAS Michel, HAUROGNÉ Gilles, JOGUET Françoise, LEMÉE Christian, MAILLARD Jean-Claude, MUROS LE ROUZIC Mikaël, PLAUD Mathieu, QUÉAU Karen, TRESSEL Angélique.

Corentin BOUGRO est nommé secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, le Maire ouvre la séance à 19h30.

Délibérations

1. Vote des tarifs communaux 2025
2. Vote des tarifs de location des salles communales 2026
3. Proposition d'une aide sociale

Informations au conseil

1. Délégué à la commission piscines et sports nautiques de Redon Agglomération
2. Délégué à la commission SCOT
3. Commission finances
4. Sollicitation pour un projet éolien
5. Sécurisation du parking de l'école et du terrain de foot
6. Divers

Le Maire demande au Conseil Municipal d'ajouter deux points à l'ordre du jour, l'un concernant les travaux sur la salle de sports, le deuxième concernant l'avenant à la convention passée avec l'Agence d'Attractivité. Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

Le Maire demande une minute de silence en mémoire de Monsieur Thierry PELLETIER.

Approbation du procès-verbal du 29 novembre 2024

Aucune observation étant faite, le procès-verbal de la précédente séance est approuvé à l'unanimité.

DCM01/2025

Vote des tarifs communaux 2025

Le Maire propose pour l'année 2025 les tarifs communaux suivants :

SERVICES	TARIFS 2025
Cimetière	
15 ans	60 €
30 ans	120 €
Columbarium	
15 ans	310 €
30 ans	620 €
Bois communal sur pied (le stère)	
le chêne	22 €
mélange tous bois	18 €
le bouleau	14 €
Busage (fourniture et pose)	
Ml	55 € HT
grille et regard (au-delà de 6 ml)	200 € HT l'unité

Le tarif du bois communal a été augmenté de 2€ le stère.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote les tarifs proposés.

Mathieu PLAUD rejoint la séance.

DCM02/2025 **Vote des tarifs de location des salles communales 2026**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote les tarifs suivants pour l'année 2026 :

	THEHILLAC 2026 (€)	EXTERIEUR 2026 (€)
MITAÛS		
Journée (10h-1h)	210,00	270,00
Week-end	300,00	360,00
Vin d'honneur	100,00	130,00
Cuisine	50,00	65,00
Vaisselle	20,00	30,00
Caution	200,00	250,00
Caution ménage	80,00	80,00
Gérant restaurant journée	110,00	-----
Personnel communal journée	110,00	-----
CANTINE		
Journée (10h-1h)	240,00	290,00
Week-end	330,00	400,00
Vin d'honneur	100,00	130,00
Cuisine	50,00	65,00
Vaisselle	20,00	30,00
Caution	200,00	300,00
Caution ménage	80,00	80,00
Gérant restaurant journée	140,00	-----
Personnel communal journée	140,00	-----
SALLE POLYVALENTE		
Association – la journée	Gratuit	250,00
Association – le week-end	Gratuit	450,00
Caution	500,00	500,00

La location de la salle polyvalente pour les associations extérieures sera sous condition de la présentation de leur projet.

Les tarifs pour la location des salles n'ont pas augmenté.

DCM03/2025 **Proposition d'une Aide Sociale**

Une demande a été reçue en mairie concernant une aide sociale pour le financement de frais d'obsèques. Les conditions financières de la famille ne sont pas suffisantes pour régler entièrement les frais d'obsèques.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote une aide de 500 euros à la famille, dans le cadre de l'Aide Sociale.

DCM04/2025 **Changement d'un chéneau de la salle des sports**

Le Maire explique que de l'eau s'infiltré dans la salle des sports et recouvre le sol par endroits lors de fortes pluies. Afin d'y remédier, il est nécessaire de changer le chéneau sud.

Le Maire présente au Conseil Municipal deux devis, proposés par deux entreprises, pour le changement de ce chéneau de la salle des sports.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, retient le devis de l'entreprise Hervy pour un montant de 15 243,47€ TTC.

DCM05/2025 Avenant n°1 à la convention de financement entre la commune de Théhillac et l'Agence d'Attractivité et de développement

Le 8 juin 2020, la commune de Théhillac a signé une convention de financement avec l'Agence d'Attractivité. Pour rappel, ses missions pour la collectivité sont entre autres: la gestion du Système d'Information Géographique (cadastre), l'accompagnement sur des projets (animation de réunions publiques ou participatives, documents de promotion de la commune...).

Le 10 octobre 2024, le Conseil d'Administration de l'Agence d'Attractivité a décidé de faire évoluer la contribution des communes à savoir :

- une part fixe de 600€
- une part variable de 0,32 centimes par habitant basé sur la population municipale INSEE au 1^{er} janvier de l'année.

Le Maire propose aux membres du Conseil Municipal :

- de valider la nouvelle contribution,
- de l'autoriser lui ou son représentant à signer l'avenant à la convention.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- de valider la nouvelle contribution,
- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer l'avenant à la convention.

Informations au conseil

1- Délégué à la commission piscines et sports nautiques de Redon Agglomération

Le Maire demande si un élu souhaite remplacer Thierry Pelletier dans cette commission. Mikaël Muros Le Rouzic se porte volontaire pour participer à la Commission Piscines et Sports Nautiques de Redon Agglomération.

2- Délégué à la commission SCOT

Le Maire propose également aux élus qui le souhaitent de participer aux réunions de la commission SCOT. Le Maire siège à cette commission. Aucun élu ne souhaite participer à la commission.

3- Commission finances

La prochaine commission « Finances » aura lieu le mardi 28 janvier 2025 à 20h00. Une deuxième est programmée le 20 février 2025 à 18h00, en présence de Monsieur David JOUSSE, conseiller aux décideurs locaux à la Trésorerie de Redon.

4- Sollicitation pour un projet éolien

Une société souhaite présenter un projet éolien sur la commune de Théhillac. Le Conseil Municipal ne souhaite pas donner une suite favorable dans l'immédiat.

5- Sécurisation du parking de l'école et du terrain de foot

La réflexion se poursuit sur la sécurisation du parking. L'entrée du parking sera élargie de deux mètres environ (côté moulin).

6- Divers

Demande d'un partage de local

Deux demandes ont été reçues en mairie sur la possibilité de partager le local situé au 10 rue de la Mairie. Actuellement, Karine Breton, infirmière libérale, loue ce local. Une rencontre a été organisée entre Madame Breton, le Maire et Gilles Haurogné, premier adjoint.

Madame Breton n'est pas opposée au partage du local selon la compatibilité entre les activités et certaines plages horaires.

Par la suite, une réflexion sera menée sur les travaux à réaliser et les modalités de partage du local.

Réforme des SSIAD et des SSAD

Le Maire et Françoise Joguet, adjointe aux affaires sociales, ont assisté à une réunion organisée par le Conseil Départemental du Morbihan afin de présenter la réforme de décembre 2021, validée en 2024 et applicable au 31 décembre 2025 concernant les SSIAD (Services Soins Infirmiers A Domicile). A cette date, ils seront obligés de se mutualiser avec des associations d'aide à domicile habilitées à l'aide sociale (A.D.M.R.)

Tour de Bretagne cycliste

Le Tour de Bretagne cycliste passera par Théhillac le mardi 29 avril 2025. A cette occasion, une demande a été faite en mairie afin de poser un hélicoptère sur le terrain de football.

Rencontre avec l'OGEC

Une rencontre a eu lieu avec l'OGEC pour faire un point sur la dernière manifestation. Suite à cette rencontre, un règlement, applicable pour toutes les associations, sera mis en place pour toutes les manifestations ayant lieu sur le domaine communal.

Forum « Habitat Séniors »

Le CLIC de REDON Agglomération organise le vendredi 31 janvier 2025 de 9H30 à 16H30 un forum spectacles au Carré 9 à Redon. Le but est d'informer le public (à partir de 60 ans) de la thématique de l'habitat sénior et des dispositifs pour permettre le maintien à domicile dans les meilleures conditions.

Pour dédramatiser la question de l'autonomie et grâce au financement de la Conférence des Financeurs, le forum prendra une forme ludique. Deux spectacles concoctés par la Compagnie Casus Délires permettront d'évoquer la thématique de l'autonomie et aux professionnels d'interagir avec le public.

En dehors du temps de spectacle, le public pourra s'entretenir et se renseigner avec différents professionnels qui tiendront des stands.

Journée gratuite sur réservation au : 02.99.71.12.13

Association Agréée de Chasse Communale

L'Association demande s'il est possible de réaliser un local aux normes sanitaires en vigueur pour le stockage et la découpe de gibier, desservi en eau et en électricité.

Inauguration des travaux

L'inauguration des travaux du Centre Bourg est prévue début mars 2025.

Le maraîcher

Le maraîcher présent tous les vendredis sera absent en février et mars 2025 en attendant la nouvelle récolte.

Le Maire et le Conseil Municipal vous souhaitent une belle et heureuse année 2025 et une réussite dans vos projets personnels et professionnels.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h45.

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le vendredi 28 février 2025 à 19h30.